GCS	LABO-FT1151
BIOLOGIE	Version D
85	Page 1/1

Guide de bonnes pratiques d'un prélèvement biologique

	Signature de l'approbateur
Dr Cindy AUBRET	
	Applicable le 01/07/2024

Conformément aux exigences de la norme NF EN ISO 15 189 et aux recommandations de l'HAS, tout prélèvement sanguin doit répondre à certaines règles :

Le prélèveur doit :

- Etre **qualifié** pour réaliser un prélèvement sanguin (si prélèvement réalisé par une élève infirmière, une IDE doit contresigner).

Fill doit disposer d'une prescription médicale conforme :

- Identification du prescripteur et signature,
- Identité complète du patient (Nom de naissance, Prénom de naissance, Date de naissance, Sexe, +/- Nom utilisé)
- Service de soins pour les patients hospitalisés
- Renseignements cliniques nécessaires à la bonne exécution des examens et à l'interprétation des résultats (traitement anticoagulant, notion de chimiothérapie, traitement antibiotique, localisation du prélèvement pour les examens bactériologiques...)

Il doit:

- Consulter si besoin, les documents mis à disposition sur le Manuel de prélèvement du Laboratoire consultable sur Intranet et Internet :
 - Nature/Nombre de tubes à prélever : examens réalisés sur le GCS Biologie 85 (LABO-AN577)
 - ➤ Guide des examens de biologie médicale d'Eurofins

En effet, certains examens nécessitent le respect d'exigences particulières au moment du prélèvement. Dans certains cas, il est important :

- ★ de respecter certaines préconisations pour le patient (jeun > 12h, repos > 20 mn avant prélèvement ...),
- ★ de connaître les modalités d'acheminement du prélèvement au Laboratoire (délais de transport, température de conservation...)
- **★** de savoir qu'il existe certaines interférences Médicaments/Aliments.
- S'assurer de l'identité du patient en sa présence,
- Réaliser le prélèvement,
- Etiqueter les tubes « au lit » du patient (ou à défaut, noter le Nom de naissance, Prénom de naissance, Date de naissance, Sexe, +/- Nom utilisé, +/- heure du prélèvement),
- Compléter le bon de prescription ou la fiche de prélèvement (<u>LABO-FE539</u>) en indiquant le nom du préleveur, la date et l'heure de prélèvement, les renseignements utiles en fonction des analyses demandées (ex : diurèse des 24h, grossesse ...),
- Notifier tout incident survenu au cours du prélèvement sur le bon de prescription ou la fiche de transmission,
- Regrouper dans une poche plastique ou une boîte de prélèvement, les tubes et le bon de prescription,
- Faire acheminer la poche ou la boîte le plus rapidement possible au Laboratoire.

Cas particulier des examens d'immuno-hématologie :

- Pour une transfusion sanguine, il faut réaliser 2 déterminations de groupe sanguin sur 2 prélèvements différents.
- Faire décliner et épeler par le patient, son identité complète : Nom de naissance, Prénom de naissance, Date de naissance, Sexe, +/- Nom utilisé. Pour les patients externes prélevés hors laboratoire, vérifier ces données à l'aide d'un document officiel type CNI dont la photocopie sera transmise si possible au Laboratoire pour certifier l'identité dans le SIH. NB : si patient ininterrogeable, faire décliner et épeler l'identité du patient par une tiers personne proche présente ou prélever sous X en cas d'extrême urgence.
- L'identité complète doit être reportée sur le bon de prescription et sur le tube de prélèvement. Si 2 groupes sont prélevés à distance l'un de l'autre mais acheminés en même temps, bien identifier N°1 et N°2 sur le tube.
- Renseigner pour toute demande de RAI, l'heure de prélèvement, la notion d'antécédent de RAI+, de grossesse, d'injection de Rophylac ou de transfusion.